

Accueil Vélo



Depuis quelques années, le vélotourisme est en plein essor et cette activité répond à de nouvelles aspirations des clientèles. Le tourisme à vélo c'est également un allongement de la période touristique d'avril à octobre. C'est une clientèle curieuse et sensible à l'écologie, intéressée par la découverte des territoires, des paysages, de la culture et des habitants...

Les Pyrénées-Orientales propose des itinéraires aménagés tels que :

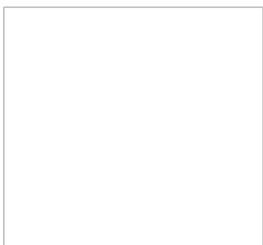
- La Méditerranée à Vélo reliant le Perthus au Barcarès (partie française de l'Euro Vélo 8),
- Pirinexus (itinéraire transfrontalier en boucle qui relie les territoires situés de chaque côté des Pyrénées sur l'extrémité orientale entre la France et L'Espagne),
- la Véloroute V81 (itinéraire en projet de 600 km répartis sur 6 départements : Pyrénées Orientales, Aude, Ariège, Haute Garonne, Hautes Pyrénées et Pyrénées Atlantiques) reliant le Barcarès à Bayonne ; il est en partie réalisé en site propre de Port Barcarès à Rivesaltes (Voie Verte de l'Agly) jusqu'au Mémorial de Rivesaltes.
- Plusieurs « voies vertes » et parcours pour le vélo loisirs.

C'est pourquoi, depuis quelques années, l'Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales, s'est mobilisée pour mettre en place la Marque « Accueil Vélo », en tant que référent qualité et animateur territorial.

definition

« **Accueil Vélo** » est une marque nationale qui garantit un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes le long des itinéraires cyclables. Créée par France Vélo Tourisme, elle permet aux touristes à vélo d'identifier les établissements et les lieux adaptés à la pratique du tourisme à vélo, et de bénéficier ainsi d'un accueil et de services appropriés. Ce dispositif a pour but de fédérer et engager les professionnels sur des critères d'accueil et de services garantissant une prestation adaptée aux besoins des touristes à vélo.

pour qui ?



- Les Hébergements touristiques classés ou labellisés
- Les Sites touristiques
- Les Offices de Tourisme
- Les Loueurs professionnels de vélos
- Les Réparateurs professionnels de vélo
- Les Restaurants

Un établissement Accueil Vélo, c'est la garantie pour le touriste à vélo de :

1. Se trouver à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable
2. Disposer d'équipements adaptés aux cyclistes : abri à vélos sécurisé, kit de réparation,
3. Bénéficier d'un accueil attentionné : informations et conseils utiles (circuits, météo, ...)
4. Disposer de services adaptés aux cyclistes : Transfert de bagages, lavage et séchage du linge, location de vélos et accessoires, lavage des vélos,...

pourquoi devenir accueil vélo ?

Pour un professionnel, cette démarche présente les **avantages** suivants :

- Entrer dans une dynamique en pleine croissance
- Améliorer sa visibilité auprès des touristes à vélo
- Etre repérable par la clientèle grâce au logo « Accueil Vélo » apposé sur la façade de l'établissement
- Bénéficier des supports de communication de l'itinéraire
- Entrer dans un réseau national de prestataires privilégiés, 6 000 offres déjà référencées en France (Source : France Vélo Tourisme Janvier 2021)
- Améliorer la visibilité de son établissement auprès des prescripteurs et Tours Opérateurs.

Sur l'ensemble des itinéraires vélos et des régions cyclables de France, la marque se met en place progressivement et permet ainsi de :

- **Offrir aux clientèles cyclistes une marque unique**, simple et lisible sur l'ensemble des territoires disposant d'itinéraires cyclables touristiques, jalonnés et respectueux du cahier des charges national des Véloroutes et voies vertes et des schémas cyclables des départements.
- **Mettre en évidence les outils de communication « Accueil Vélo »** (plaque de bienvenue, adhésif et logo) et les utiliser à des fins promotionnelles comme par exemple, sur des brochures, des en-têtes de courrier, le site internet du professionnel ... afin d'être reconnu comme une structure sensible à la clientèle vélo
- Etre présent sur le [site grand public](#) de l'ADT dans les **pages vélo**
- **Etre présent sur le site de [France Vélo Tourisme](#)** et consulter la visibilité des offres Accueil Vélo [ici](#)
- **Etre présent sur le site "[La Méditerranée à vélo](#)"**

les pré-requis :

1. L'établissement d'hébergement candidat doit être classé selon les normes nationales, propres à chaque catégorie, ou labellisées (Clévacances ou Gîtes de France) pour les chambres d'hôtes.
2. Le prestataire doit se situer à moins de 5 km d'un itinéraire cyclable balisé (répondant au cahier des charges national des Véloroutes / Voies Vertes ou aux itinéraires vélo inscrits dans le schéma départemental cyclable).
3. Avoir fait l'objet d'une visite de contrôle par l'organisme évaluateur, afin de vérifier qu'il respecte [les critères obligatoires du référentiel qualité](#) de sa catégorie.
4. S'aquitter d'une contribution à la mise en oeuvre de la Marque "Accueil Vélo" d'un montant de 200€ pour 3 ans
→ **Cette redevance est prise en charge par l'Agence de Développement du Tourisme Pyrénées-Orientales.**

comment ?

L'Agence de Développement Touristique des Pyrénées-Orientales propose la démarche suivante :

1. Chaque établissement candidat à l'utilisation de la marque Accueil Vélo doit formuler une demande à l'ADT par mail ou par téléphone
2. Une visite de contrôle sera ensuite réalisée afin de vérifier que l'établissement candidat respecte les

[critères du référentiel de qualité](#) « Accueil Vélo » de sa catégorie

3. Une fois, les aménagements respectés, l'établissement se verra notifié son adhésion par la signature de l'engagement à la marque de qualité « Accueil Vélo » de sa catégorie ; accompagné d'une plaque de bienvenue, d'un adhésif et d'une mise à disposition du logo pour la promotion de son offre sur les divers réseaux (nationaux, régionaux, départementaux et locaux)
4. Si tous ces aspects sont respectés, l'établissement sera alors autorisé à utiliser la marque Accueil Vélo pour une durée de 3 ans, sur l'ensemble de ces supports de communication.
5. Des services pour les voyageurs à vélo ... regarder la vidéo

guide accueil vélo

[Brochure accueil vélo](#)



**Guide Accueil Vélo - PO
Novembre 2024**

[Répartition de la marque](#)

COMMENT AMELIORER LA COMMUNICATION WEB DES PRESTATAIRES [ACCUEIL-VELO](#) SUR LA [MEDITERRANEE A VELO](#)

Il s'agit de mieux cibler une clientèle de proximité qui souhaite changer d'air, se retrouver entre amis ou en famille, être en quête d'évasion et de ressourcement.

Cela leur permet aussi d'être mieux référencé et gagner ainsi en visibilité et donc valoriser les services Accueil Vélo et l'offre accessible depuis leur établissement.

Pour cela, deux fiches ont été mises en place :

⇒ **Une fiche pratique** « [améliorer sa communication web](#) » destinée aux prestataires labellisés Accueil Vélo,

⇒ **Un guide Iframe qui est** « [un module Web Accueil Vélo](#) » destiné à valoriser la section de l'itinéraire vélo sur laquelle l'établissement est situé.

⇒ **Une charte graphique**

Je la consulte ou je la [télécharge](#)

NOS ACTIONS 2024

□

⇒ **12 novembre 2024** : grande présentation des marques et labels suivis par l'adt à destination des OT et des sociaux professionnels du département

□

⇒ **1er Octobre 2024** : TourismDays à la CCI sur le vélotourisme dans les Pyrénées-Orientales

□

⇒ **26 Janvier 2024** : rencontres du Tourisme à Prades avec présentation des marques « Accueil Vélo » et « Tourisme et Handicap »

votre contact

ACV photo ccaz.jpg



corinne.cazorla@adt66.com

04.68.51.52.73

ADT des Pyrénées-Orientales - 2 Boulevard des Pyrénées - 66005 Perpignan France
info@adt66.com [+33 \(0\) 4 68 51 52 53](tel:+330468515253)